

Conseil communal de Lausanne

Initiative : postulat
Titre : Lausanne la sportive néglige la natation
Initiant-e(-s) : Denise GEMESIO et consorts

La natation est l'un des sports qui peut être pratiqué de 0 à 99 ans, sans discrimination de classe, de sexe et d'ethnie. Nager, c'est aussi un moyen vital, de thérapie et de bien-être. En tant que Capitale Olympique, Lausanne se doit de mettre en avant ce sport en investissant pour des infrastructures de qualité accessibles à toutes et tous.

Lausanne est aujourd'hui dotée de quatre piscines couvertes, dont seulement une ouverte au public – les autres étant ouvertes à la location et aux écoles. Elle est également dotée de six piscines en plein air, dont quatre piscines de quartier gratuites.

Pendant la saison d'hiver, seule la piscine de Mon-Repos ouvre ses portes au public ; établissement doté d'un bassin de natation de 25 mètres, d'une fosse de plongeon, d'un bassin non-nageurs et d'une pataugeoire. Ces bassins sont cependant soumis à des horaires très irréguliers et limités qui permettent difficilement à toutes les personnes de se rendre à la piscine selon leur besoin et leur tranche horaire de temps libre. On se retrouve alors avec des heures à très forte affluence (de 12h00 à 14h00 et de 17h00 à la fermeture) durant lesquelles il est quasi impossible de nager. Sans une planification d'ouverture ambitieuse, constante et élargie, il semble difficile de répondre aux besoins de toutes et tous.

Pendant la saison d'été, la piscine de Mon-Repos ferme pendant bien huit semaines pour des raisons de nettoyage des infrastructures. Les Lausannois.es se retrouvent alors à devoir aller nager à la piscine de Montchoisi (qui sera fermée en 2022), à Bellerive, qui n'offre pas l'espace nécessaire pour nager à une population assez large et dans le Léman, qui n'offre pas d'infrastructures claires de natation. Enfin, il reste les piscines de quartier qui, pour la plupart, ne sont pas assez profondes pour y nager.

Enfin, il est prévu que la piscine de la Vaudoise Aréna ouvre l'année prochaine, en 2022. Ceci permettra enfin à Lausanne de proposer un bassin olympique à la population vaudoise. Les horaires de cette piscine ne sont pas encore indiqués et il est important que la commune arrive d'entrée de jeu avec une proposition d'horaires d'ouverture intéressante.

Conclusions :

Le présent postulat invite la Municipalité à étudier l'opportunité de

étudier en termes de coût et de moyens en personnel la mise en place d'horaires quotidiens d'ouverture élargie de 7h00 à 22h00 pour la piscine de Mon-Repos.

étudier en termes de coût et de moyens en personnel la mise en place d'horaires quotidiens d'ouverture élargie de 7h00 à 22h00 pour la piscine de la Vaudoise Aréna.

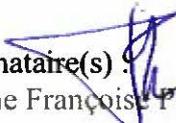
étudier la possibilité de réduire ou supprimer la fermeture de la piscine de Mon-Repos pendant la saison d'été.

Conseil communal de Lausanne

Lausanne, le 11 novembre 2021


DENISE GATTASIO

Signataire(s) :

 
Mme Françoise PIRON, Mme Diane WILD

*l'initiant-e propose au Conseil de renvoyer ce postulat :
directement à la Municipalité pour étude et rapport préavis*